



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**Le Recteur de l'académie  
Chancelier des universités  
de Paris**

## SIGNALÉ

**Objet : Note d'information relative aux modalités d'attribution des prix solennels de la Chancellerie des universités de Paris et des prix de thèse en droit privé décernés au titre de l'année 2014**

Chaque année la Chancellerie des universités de Paris décerne des prix provenant des revenus de dons et de legs consentis à l'ancienne Université de Paris.

**RECTORAT  
DE L'ACADÉMIE  
DE PARIS**

**CHANCELLERIE  
DES UNIVERSITÉS**  
En Sorbonne  
47, rue des Écoles  
75230 Paris cedex 05  
Tél. : 01 40 46 22 11  
Fax : 01 40 46 20 10

**ENSEIGNEMENT  
SCOLAIRE**  
94, avenue Gambetta  
75984 Paris cedex 20  
Tél. : 01 44 62 40 40  
Fax : 01 44 62 12 72  
Site internet  
[www.ac-paris.fr](http://www.ac-paris.fr)  
[www.sorbonne.fr](http://www.sorbonne.fr)

**Au titre de l'année 2014, 50 prix solennels dits "prix solennels de la Chancellerie des universités de Paris", d'un montant unitaire de 10 000 €, et 5 prix dits « prix de thèse » en droit privé, d'un montant unitaire de 2 000 €, seront attribués à des étudiants ayant soutenu une thèse au cours de l'année 2013 dans les établissements d'enseignement supérieur suivants :**

- les universités de Paris et d'Ile de France,
- l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales,
- l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales,
- l'Ecole Pratique des Hautes Etudes,
- l'Institut d'Etudes Politiques de Paris,
- le Muséum National d'Histoire Naturelle,

et pour le prix Mariani / Aguirre-Basulado, en droit de la mer, dans toutes les universités françaises dispensant cette discipline.

Ces prix ont pour finalité de récompenser l'excellence et la valeur universitaire et scientifique d'une thèse de doctorat soutenue au cours de l'année civile précédant l'année d'attribution.

Ils sont décernés dans le cadre des disciplines désignées ci-après :

### ***Droit et Sciences Politiques – 9 prix solennels et 5 prix de thèse***

- Aguirre-Basualdo / Rubinstein (un prix en Droit)
- Mariani / Aguirre-Basualdo (un prix en Droit de la Mer)
- Louis Forest<sup>1</sup> / Picard (un prix en Droit Public ou Civil)
- Aguirre-Basualdo (un prix en Droit et Sciences Politiques)
- André Isoré (cinq prix solennels et cinq prix de thèse en Droit Privé)\*

**\*Modalités spécifiques aux prix André Isoré : la Chancellerie des universités de Paris distribue cinq prix solennels d'un montant de 10 000 € et cinq prix de thèse d'un montant unitaire de 2 000 €.**

**Les candidats postulent à la fois aux prix solennels et aux prix de thèse.**

### ***Sciences Economiques et Gestion – 6 prix***

- Aguirre-Basualdo (trois prix)
- Louis Forest<sup>1</sup> (un prix)
- Louis Forest<sup>1</sup> / Aguirre-Basualdo (un prix)
- Pirou / Aguirre-Basualdo (un prix)

### ***Médecine – 7 prix***

- Gustave Roussy / Aguirre-Basualdo (un prix spécialisé en cancérologie)
- Aguirre-Basualdo / Robin (un prix)
- Louis Forest<sup>1</sup> (trois prix)
- Suzy et Guy Halimi / Aguirre-Basualdo (un prix spécialisé en pneumologie, épidémiologie, maladies infectieuses, maladies liées à la pollution, cardiologie, cancérologie)
- Louis Forest<sup>1</sup> / Kuntz-Chagniot (un prix qui récompense la thèse d'un jeune médecin ou chirurgien français qui aura fait faire le plus de progrès à la médecine ou à la chirurgie)

### ***Sciences – 10 prix***

- Arconati-Visconti (deux prix)
- Gandy (deux prix)
- Perrissin-Pirasset (un prix)
- Perrissin-Pirasset / Schneider (un prix spécialisé en mathématiques fondamentales et appliquées)
- Louis Forest<sup>1</sup> (deux prix spécialisés en sciences de la vie)
- Thiessé de Rosemont / Demassieux (un prix spécialisé en mathématiques fondamentales et appliquées)
- Aguirre-Basualdo (un prix spécialisé en Sciences de la matière, Physique, Chimie, Sciences de l'univers, Technologie)

### ***Lettres et Sciences Humaines – 15 prix***

- Benabou / Aguirre-Basualdo (un prix en Histoire moderne)
- Louis Forest<sup>1</sup> (deux prix en lettres)
- Aguirre-Basualdo / André Labrouquère (un prix en lettres)
- Louis Forest<sup>1</sup> / Thiessé de Rosemont (un prix en lettres et civilisations étrangères)
- Richelieu (un prix en philosophie, sociologue, sciences de l'éducation et ethnologie)
- Aguirre-Basualdo (un prix en anthropologie, histoire et géographie)
- Aguirre-Basualdo (un prix en arts et histoire ancienne)
- Aguirre-Basualdo (quatre prix)
- Schneider / Aguirre - Basualdo (un prix)
- Louis Forest (un prix)
- Piedallu Philoche (un prix)

### ***Pharmacie – 3 prix***

- Aguirre-Basualdo / Canat (un prix)
- Régnier (un prix)
- Régnier / Louis Forest<sup>1</sup> (un prix)

**Ne peuvent postuler aux prix louis Forest que les candidats ressortissants de l'union européenne.**

**Chaque établissement peut présenter trois candidatures au maximum par prix.** Chaque candidat ne peut être proposé que pour un seul prix, même si plusieurs prix ont été créés pour une même discipline.

Les propositions émanant des établissements seront soumises, par discipline, à un jury nommé par Monsieur le Recteur, Chancelier des universités de Paris. Les jurys pourront faire appel aux avis les plus autorisés et, s'ils le jugent nécessaire, organiser un entretien avec certains candidats dans le courant du mois de septembre.

Chaque dossier doit comprendre obligatoirement :

**Deux CD Rom comprenant un exemplaire de la thèse complète. (La thèse au format papier n'est pas à joindre). Les CD Rom comprendront en un seul exemplaire et sans exception les documents suivants à fournir, également, sous format papier.**

**Chaque exemplaire en format papier devra être présenté dans une chemise avec indiqué : le nom du candidat, de l'établissement et la discipline.**

(une seule chemise comportera les deux CD Rom et les pièces ci-dessous accompagnées des documents demandés en sept exemplaires.)

Documents demandés en un seul exemplaire :

- une photo d'identité de très bonne qualité, destinée à la publication du livret officiel des lauréats.
- une photocopie de la pièce d'identité recto/verso ou passeport,
- la fiche d'inscription téléchargeable sur le site de la Sorbonne : [www.sorbonne.fr](http://www.sorbonne.fr),

- les coordonnées postales, électroniques et téléphoniques du (des) directeur(s) de thèse,

Documents demandés en sept exemplaires :

- **sept exemplaires** d'une lettre du candidat accompagnée de son curriculum vitae (avec OBLIGATOIREMENT ses coordonnées postales, électroniques et téléphoniques),
- **sept exemplaires** d'un résumé très complet de la thèse en une vingtaine de pages,
- **sept exemplaires** du rapport de soutenance, et de l'avis du directeur de thèse, et éventuellement des autres membres du jury,
- et **sept exemplaires** de toutes notes d'appréciation sur le travail effectué.

Les candidats sont invités à prendre contact avec leur établissement afin de connaître la date de dépôt du dossier qui varie selon ces derniers.